

Groupe A FANO TIÀ

Jeudi 11 juin 2026 à 09h00

6^{ème} séance plénière
Session Administrative

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le - 9 JUIN 2026

N° 5549

Question Orale

Objet : Capacité de résilience de la Polynésie française face au phénomène
El Niño

Intervenants : Mme. Marielle KOHUMOETINI et M. Tematai LE
GAYIC

Ia Ora na,

Ma question s'adresse à M. Taivini TEAI, Ministre de l'Environnement.

La Polynésie française a déjà subi, et continuera de subir, les conséquences des phénomènes climatiques extrêmes liés notamment à l'oscillation El Niño (EN-SO).

En cette année 2026, une hausse de la température et de l'humidité est attendue aux Marquises et dans l'archipel de la Société. Ces conditions favoriseront notamment l'apparition des épisodes de pluies fortes et extrêmes dans l'archipel marquisien, impliquant davantage de risques d'inondations et de glissements de terrain pour cet archipel éloigné.

À l'inverse, les Australes connaîtront généralement des conditions plus fraîches et plus sèches durant ces phases climatiques. Un risque accru de sécheresse et de tension sur l'eau, mais aussi sur les cultures et les activités agricoles est donc à prévoir.

Cette situation, bien que difficilement prévisible, questionne nos moyens de résilience, aussi bien pour la population que pour les environnements coralliens eux-mêmes vulnérables à ces changements inopinés.

Des infrastructures, telles que l'abri de survie de Avatoru à Rangiroa inauguré conjointement par les autorités du Pays et de l'État, lors de la visite du précédent ministre des Outre-mer en juillet dernier, démontrent des efforts du gouverne-



ment en faveur de la protection des habitants des îles. Nous saluons ces moyens mis en place, mais rappelons l'urgence d'élargir ces moyens plus largement aux autres îles, elles aussi à risque.

Nos récifs ne sont également pas épargnés par ces changements. Sur l'atoll de Fakarava, réserve de biosphère de l'UNESCO, de premiers signes de blanchiment corallien à grande échelle ont d'ores et déjà été observés. Les précédents épisodes El Niño de 1998 et 2016 avaient provoqué des dommages considérables sur les récifs polynésiens, avec des taux de mortalité corallienne atteignant jusqu'à 50 % dans certains secteurs. Ces récifs constituent pourtant un patrimoine naturel exceptionnel, un rempart écologique essentiel et un pilier majeur de notre économie touristique.

Ces conséquences, irréversibles, tant pour nos populations que pour l'environnement, appellent ainsi à davantage de moyens. L'Orientation 2.3 du Plan d'action climat 2024-2030 sur la préservation des écosystèmes littoraux consacre l'importance de développer une stratégie de régénération des récifs frangeants et de créer un label « jardin corallien adapté aux changements climatiques ». Quel état écologique a pu être établi avec l'association Tama no te Tai-roto ? Quel plan de restauration a été mis en œuvre sur l'atoll de Fakarava ?

Pour notre groupe A FANO TIÀ, il est primordial de renforcer les capacités de résilience de nos îles pour assurer la sécurité et la pérennité de ces dernières.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, ma question est la suivante : Quelles sont les nouvelles actions concrètes que le gouvernement compte mettre en œuvre, à court et sur le long terme, pour élargir les dispositifs de protection existants et ralentir les effets de ces changements sur les milieux coralliens ?

Mauruuru maitai – Te aroha ia rahi

Mme. Marielle KOHUMOETINI et M. Tematai LE GAYIC

